

Conduire une animation nature en Guyane

ADNG

Nous tentons d'accompagner les enfants ou les adultes dans la compréhension d'un espace, d'une thématique. Dans notre démarche d'éducation, nous souhaitons accompagner la personne dans sa construction, favoriser un changement d'état. Pour cela, nous nous appuyons sur notre vécu, voire nos représentations personnelles. Cela suffit-il ? Pour une meilleure appropriation par le public, nous vous proposons une démarche étayée par une méthodologie structurante.

Objectifs

- Acquérir les fondamentaux éducatifs et pédagogiques.
- Appréhender les différents modes d'apprentissages et les publics.
- Comprendre les différents types d'approches pédagogiques à développer avec un groupe.
- Adapter son attitude et son comportement face à un groupe.

Contenus

- Construire une animation (structure pédagogique d'une animation, grille de progression pédagogique, constituants de l'action pédagogique).
- Présentation de différents outils pédagogiques (adéquation avec publics et objectifs).
- Conception et réalisation d'une séquence d'animation à un public et évaluation.
- Des exemples d'animations et d'outils liés à la biodiversité.

Démarche de formation

- Alternance d'interventions et de travaux de groupe.
- Analyse de situations vécues.
- Mise en pratique d'une animation en situation réelle.

Public

Garde, Animateur (trice),
Éducateur (trice) à l'environnement,
Agent d'accueil,
Conservateur (trice).

Co-organisateur

ATEN/GRAINE Guyane.

Intervenants

ADNG.

Dates et lieu

- 5,5 jours de formation en continu du 21 au 26 octobre à Saint-Laurent du Maroni (ADNG).
- Limite d'inscription : le 7 octobre 2013.
- Horaires : 9h-12h / 14h-17h.

Frais pédagogiques

- Pour les gestionnaires d'espaces naturels : **Gratuit**.
- A titre individuel : **150 €**.
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : **450 €**.
- Pour les associations adhérentes à UNIFORMATION : **frais pédagogique pris en charge**.

Modalités d'inscription

- Modalités et bulletin d'inscription dans ce document.
- Les frais d'hébergement et de repas sont à la charge des participants.

